



LA CFE-CGC SIGNE L'ACCORD

« mesures d'accompagnement »

du projet Montaigne

La CFE-CGC a compris la rationalité du projet Montaigne tout en soulignant **ses graves conséquences sociales**. Elle a obtenu des modifications importantes du projet initial afin de les minimiser. La CFE-CGC s'est engagée dans les négociations avec deux priorités : la **moins mauvais indemnisation possible** pour les salariés du nord de la région parisienne ; **des solutions de reclassement** pour les salariés qui ne peuvent quitter leur établissement de rattachement, sans mettre en danger leur emploi ou leur vie privée.

Ces objectifs sont atteints de façon significative :

- Grâce à **l'effort de solidarité des salariés** ayant un accroissement de trajet limité (ceux de Marcoussis et Meudon notamment) les indemnités de transfert pourront aller jusqu'à 6900 euros, avec un minimum de 1600 euros pour la plupart des 900 salariés concernés par un déplacement important.
- Beaucoup plus important, **l'entreprise s'est engagée à reclasser 100 salariés**. Ceux qui doivent impérativement rester ou être mutés à Vélizy ou Villarceaux quelque soit leur activité actuelle pourront en bénéficier. Cela sera parfois un changement difficile car il pourra entraîner un changement de BD, de métier ou les deux.
- Le processus de reclassement qui peut aller jusqu'à 10 % de l'effectif concerné réclamera donc des efforts tant des salariés que des responsables opérationnels. Il sera suivi par les organisations syndicales et les CE et CCE. Ce reclassement est un droit. **Si vous savez que vous devez impérativement rester ou aller à Vélizy ou Villarceaux faites vous connaître au plus vite auprès de la CFE-CGC** : deux regards valent mieux qu'un.

Bien sûr, la CFE-CGC regrette la fermeture de Colombes, Massy et Marcoussis mais elle était devenue inévitable après les PSE 2003 et 2004.

Paradoxalement certains d'entre vous regretteront l'absence de mesures d'accompagnement « type PSE ». LA CFE-CGC rappelle les déclarations réitérées de la Direction : **Montaigne n'a pas pour objectif la suppression d'emploi**. Nous revendiquons donc une embauche pour un départ dans le cadre de Montaigne.

La fusion ALCATEL-LUCENT et le bilan établi en fin de processus Montaigne à partir de mi-2007, lorsque les mouvements physiques seront déjà bien entamés, amèneront probablement ce type de discussion. Il est maintenant important de **réaliser le projet Montaigne dans les meilleures conditions** pour être le mieux placé à la fois dans les restructurations qu'engendra la fusion et dans ces futures négociations. En attendant **aucun salarié ne doit quitter l'entreprise dans des conditions inacceptables**.



LE SYNDICAT QUI VOUS DIT LA VERITE